

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCUREY DU 14 SEPTEMBRE 2016

*CONVOCAATION DU : 25 août 2016
AFFICHAGE DU : 20 septembre 2016*

L'an deux mille seize,

et le quatorze septembre,

à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Mercurey, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique JUILLOT, Maire.

PRESENTS : M. Dominique JUILLOT, Maire

Mme Françoise DEMONTFAUCON-TACHON, 1^{er} Adjoint,

M. Jean SAINSON, Mme Christine FERNEY, M. Jean-Luc COTTIER,
Adjoints,

Mme Annick BEYS, MM. Yves de SUREMAIN, Patrick GUILLOT,
Philippe MENAND, Mme Agnès DEWE DE LAUNAY, M. Eric COULON,
Mmes Valérie BESSARD, Carine JUILLOT DEVILLERS, M. Didier
GONNOT, Conseillers Municipaux,

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

EXCUSEE : Mme Christine DUPONNOIS, Conseillère Municipale

M. Jean-Luc COTTIER a été élu secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUILLET 2016

Lecture en est faite par M. Dominique JUILLOT, Maire et il est adopté à l'unanimité.

Préalablement à l'examen des rapports, M. le Maire donne la parole à M. Johann DA-SILVA, animateur au Grand Chalon venu présenter en Conseil l'Espace Habitat Conseil de la Communauté d'Agglomération.

La vocation principale de cet Espace, qui a ouvert ses portes le 6 octobre 2015, est d'être la porte d'entrée unique pour toutes les questions sur l'Habitat et le Logement que peuvent se poser les propriétaires, les copropriétaires et les locataires.

Pour remplir ces missions, cet espace regroupe dans un seul endroit les compétences du Grand Chalon avec un animateur dédié pour accueillir, informer et orienter et ainsi faciliter la réalisation des projets, l'ADIL avec ses conseillers-juristes et l'Espace Info Energie avec ses conseillers-énergie.

Des supports de communication ont été transmis. Ils sont disponibles en mairie pour toute personne intéressée.

EXAMEN DES RAPPORTS

1- RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR REMPLACER LES AGENTS MOMENTANEMENT ABSENTS

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3-1,

- AUTORISE M. le Maire à recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles (congrés, congés maladie, etc...)

Leur traitement sera calculé par référence, au minimum à l'indice brut du 1^{er} échelon de chaque grade concerné et au maximum à l'indice brut terminal de chaque grade concerné.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

2- RESTAURATION DE L'EGLISE ST-SYMPHORIEN DE TOUCHES (1^{ère} TRANCHE CONDITIONNELLE « RESTAURATION INTERIEURE »): DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) DE BOURGOGNE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le coût et le plan de financement de la 1^{ère} tranche conditionnelle de restauration de l'église St-Symphorien de Touches relative à la remise en valeur des intérieurs.

Ceux-ci, qui ont été actualisés à l'issue de la phase de consultation des entreprises qui a permis d'arrêter le montant définitif des travaux, se présentent comme suit :

| DÉPENSES | | RESSOURCES | |
|-------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Nature | Montant en euros | Nature | Montant en euros |
| TRAVAUX | 708 172,68 € TTC | DRAC (30 %) | 206 099,00 € |
| MAITRISE D'OEUVRE | 31 195,01 € TTC | REGION – Plan de soutien BTP | 137 399,00 € |
| FRAIS DIVERS | 85 027,28 € TTC | RESERVE PARLEMENTAIRE | 10 000,00 € |
| | | FCTVA (16,404 %) | 135 234,00 € |
| | | COMMUNE (solde) | 335 662,97 € |
| TOTAL | 824 394,97 € TTC | TOTAL | 824 394,97 € |

- SOLLICITE une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne, au taux de 30 % du coût hors taxes.

3- DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES PAR LE VTT LOISIRS CHALONNAIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE de demander à l'association VTT Loisirs Chalonnais une somme de 200 € au titre de la location de la salle des fêtes le dimanche 2 avril 2017 à l'occasion de la 22^{ème} édition de sa randonnée VTT et pédestre « La Mercurey ».

4- RENOUELEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

➤ DECIDE :

ARTICLE 1

Pour financer les besoins ponctuels de trésorerie de la Commune,

- DE CONTRACTER auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance une ouverture de crédit d'un montant de 150 000 € (cent cinquante mille euros), au taux de T4M + une marge de 1 % pour une durée d'un an.

ARTICLE 2

M. le Maire est autorisé à signer le contrat afférent.

5- REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE DE TOUCHES (TRANCHE FERME « RESTAURATION EXTERIEURE »)

A l'unanimité, le Conseil Municipal AUTORISE M. le Maire à engager des négociations auprès d'établissements bancaires en vue de la conclusion d'un prêt, d'un montant de 300 000 €, sur une durée de 15 ou 20 ans, destiné au financement des travaux de restauration de l'église de Touches (tranche ferme « restauration extérieure »).

6- FOIRE AUX SECATEURS 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal SE PRONONCE EN FAVEUR du maintien de la foire aux sécateurs en 2016.

Le droit de place est maintenu au montant de 3 € le mètre linéaire.

INFORMATION AU CONSEIL

7- FIXATION DU MONTANT DE LA RODP France TELECOM 2016

Le Conseil Municipal prend acte de l'information donnée par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 7 avril 2014 relative au calcul de la redevance due par les opérateurs de télécommunication, à l'émission des titres de recettes correspondants et au versement au SYDESL de la contribution de la commune à la mutualisation, équivalent à cette ressource.

Pour cette année, le montant de la RODP France Telecom s'établit, compte tenu des longueurs de réseaux, des surfaces radioélectriques et autres installations et des autorisations de voirie à :

ARTERES

Artères du domaine public routier :

- En souterrain : $38,80 \text{ €} \times 40,180 \text{ kms} = 1\,558,98 \text{ €}$
- En aérien : $51,74 \text{ €} \times 7,892 \text{ kms} = 408,33 \text{ €}$

AUTRES INSTALLATIONS

1 cabine téléphonique « Grande Rue » : $25,87 \text{ €} \times 4,15 \text{ m}^2 = 107,36 \text{ €}$

Soit un total de redevance de : $1\,558,98 \text{ €} + 408,33 \text{ €} + 107,36 \text{ €} = 2\,074,67 \text{ €}$.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- M. SAINSON, adjoint à la voirie, fait le point sur les travaux d'aménagement en cours (Touches, Pont Latin, rue de Jamproyes et place du Reu).
- Mme DEMONTFAUCON-TACHON, 1^{er} adjoint, informe que l'ouverture des plis relative à la fourniture et la pose de mobiliers signalétiques a eu lieu le 12 septembre. Une prochaine réunion est programmée en mairie le 19 septembre avec les maires concernés pour choisir l'entreprise attributaire.

Elle précise que le logement situé 73 Grande Rue au-dessus de la Poste a trouvé preneur à compter du 15 septembre, en la personne de M. Frédéric WIPLIER et Mme Hortense de TRUCHIS et qu'un contrat de location a été conclu en conséquence.

- Mme FERNEY, adjoint aux affaires scolaires, fait le point sur la rentrée scolaire. Le groupe scolaire compte cette année 114 élèves. Le chalet est enfin installé. Elle évoque les mesures de sécurité aux abords de l'école et le dispositif Vigipirate.
- Mme Carine JUILLOT DEVILLERS, conseillère municipale, évoque le dispositif santé du Grand Chalon, avec notamment la prochaine mobilisation pour le cancer du sein « octobre rose ». Elle demande que l'information paraisse sur le site internet de la Commune.

- M. Philippe MENAND, conseiller municipal délégué, informe sur les travaux réalisés actuellement par l'Association Foncière à Vaugeailles.
- Mme Valérie BESSARD, conseillère municipale, informe qu'un nouveau bureau a été constitué pour l'association Art et Musique.
- Mme Annick BEYS, conseillère municipale, informe que le repas des Aînés aura lieu cette année le dimanche 27 novembre.
- M. Jean-Luc COTTIER, adjoint, précise que le prochain bulletin municipal est prévu pour le 25 novembre 2015 et fait appel aux bonnes volontés pour la prochaine foire aux sécateurs.
- Il est signalé que des drones survolent la commune, la gendarmerie sera informée.
- M. le Maire informe de la tenue de la soirée « Grand Chalon Business Dating » organisée par le Grand Chalon le 15 septembre 2016 de 18h à 23h au Domaine Faiveley, à laquelle sont conviés les acteurs économiques du territoire.
- La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 7 novembre 2016 à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Le Secrétaire,
Jean-Luc COTTIER

Le Maire,
Dominique JUILLLOT

